

Évaluation du dispositif d'éducation à la santé à l'école et au collège

Rapport de l'Igas-Igen

À la demande du ministère de la Santé et du ministère de la Jeunesse, et de l'Éducation nationale et de la Recherche, l'Igas, l'Igen, l'Igaenr¹ ont procédé à une évaluation du dispositif d'éducation pour la santé à l'école et au collège ; avec également pour mission de formuler des propositions en vue de renouveler le dispositif d'éducation à la santé à l'école et au collège, et d'envisager son extension au lycée. Le rapport issu de cette évaluation inclut donc constats et recommandations.

Les constats peuvent être classés en deux groupes.

- *Les facteurs facilitant le développement de l'éducation pour la santé à l'école et au collège.* Les rapporteurs soulignent plusieurs éléments favorables à la pérennisation de l'éducation pour la santé en milieu scolaire : des projets innovants et intéressants existent à l'échelle des établissements ou des académies ; certains personnels font preuve d'une motivation louable qui contribue fortement à la mise en œuvre d'actions. En ce qui concerne la cohérence des actions avec les politiques publiques, les auteurs ont pu constater que des dispositifs tels que les Programmes régionaux de santé (PRS) jeunes ou les Schémas régionaux d'éducation pour la santé (Sreps) sont dynamisants et peuvent être fortement moteur.

- *Les freins au développement de l'éducation pour la santé en milieu scolaire.* La mission met en exergue le fait que les circulaires, produites en abondance – pas moins d'une vingtaine en cinq ans –, sont finalement peu suivies d'effet sur le terrain. À cela s'ajoute le faible pilotage relatif à l'éducation pour la santé tant au niveau national qu'au niveau académique, voire au sein même des établissements ; les projets d'éducation pour la santé sont, en effet, rarement inscrits dans les projets d'établissements. Pour les enseignants – occupés à la transmission des enseignements de leur discipline – comme pour les personnels de santé – dont le temps est quasiment exclusivement pris par les missions de dépistage et de suivi obligatoires –, l'éducation pour la santé n'est pas une préoccupation majeure. La place insuffisante accordée à l'éducation pour la santé dans les formations initiales et continues de ces personnels vient corroborer ce constat. Par ailleurs, la mission dresse le tableau des principales caractéristiques des actions menées en milieu scolaire : elles sont souvent ponctuelles, sans cohérence tout au long de la scolarité, et extrêmement disparates d'un établissement à l'autre, voire au sein d'un même établissement.

En définitive, les constats établis par la mission se trouvent résumés par le hiatus qui existe entre l'enjeu perçu quant au rôle que l'éduca-

tion pour la santé pourrait jouer en milieu scolaire (et dont l'importance est signalée par une abondante littérature) et l'absence de pérennité des dispositifs de mise en œuvre des actions sur le terrain.

Recommandations

À partir de cet état des lieux, les rapporteurs formulent deux propositions alternatives pour renouveler le dispositif d'éducation pour la santé en milieu scolaire.

La première consiste à renforcer le dispositif prévu par la circulaire de novembre 1998. Les principes qui la motivent découlent directement de la Charte d'Ottawa, l'éducation pour la santé est appréhendée comme un domaine transversal qui concerne toutes les disciplines et qui vise

avant tout le renforcement des compétences psychosociales chez les élèves.

La seconde proposition, dans un souci de pragmatisme, prévoit d'adosser l'éducation pour la santé à un enseignement spécifique (Sciences et vie de la terre par exemple). Rattachée à une seule discipline, l'éducation pour la santé se voit dotée d'un horaire spécifique, d'un enseignant référent dont l'une des missions est d'assurer la mise en œuvre de projets cohérents et de qualité en partenariat avec des intervenants extérieurs.

Ainsi, à l'heure où va s'ouvrir le grand débat sur l'École et ses missions, ce rapport propose des pistes de réflexions argumentées pour redonner du souffle au développement de l'éducation pour la santé en milieu scolaire.

Sandrine Broussouloux

Chargée du programme milieu scolaire à l'INPES.

1. *Inspection générale des Affaires sociales, inspection générale de l'Éducation nationale, inspection générale de l'Administration, de l'Éducation nationale et de la Recherche.*

Mamecier A., Boutet-Waiss F., Naves P., Ravary Y., Sallé J., Vienne P. Inspection générale des Affaires sociales ; inspection générale de l'Éducation nationale, inspection générale de l'Administration, de l'Éducation nationale et de la Recherche. Paris : ministère des Affaires sociales, du Travail et de la Solidarité 2004 : 107 pages.

En ligne : <http://lesrapports.ladocumentationfrancaise.fr/BRP/044000190/0000.pdf> [dernière visite le 25/08/2004]